

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE MISE À DISPOSITION ESPACE CULTUREL JOSEPH HO-TEN-YOU

Situation N°1 : Pour une première demande de mise à disposition de salle :

- ↳ Lettre au maire de demande officielle de réservation de salles
- ↳ Statuts de l'association à jour ;
- ↳ Avis de situation au répertoire SIREN datant de moins de 3 mois¹;
- ↳ Publication au Journal Officiel ;
- ↳ Attestation d'assurances exigée pour toute réservation, couvrant la période d'occupation de la salle ;
- ↳ Attestation de surveillance par un prestataire (Agent de sécurité SSIAP) OU dispositif de sécurité envisagé par l'organisateur

Situation N°2 : Un renouvellement de demande dans la même année :

- ↳ Lettre au maire de demande officielle de réservation de salles
- ↳ Je vérifie la date de validité de l'attestation d'assurance de mon association pour l'occupation de locaux :
 - Si elle couvre la date de réservation demandée, je n'ai aucun justificatif à produire.
 - Si elle **ne couvre pas** la date de réservation demandée, je prépare une attestation d'assurance en cours de validité.
- ↳ Attestation de surveillance par un prestataire (Agent de sécurité SSIAP) OU dispositif de sécurité envisagé par l'organisateur

¹ Vous pouvez télécharger l'attestation sur ce site : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>